N° 84

Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | SEPTEMBRE 2022

Guinguette de Mozé-sur-Louet

Retour en image sur une manifestation appréciée par tous. Un grand merci au comité des fêtes pour cette nouveauté !

www.mozesurlouet.fr
mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

Mozé sur Louet

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 5 juillet 2022

Etaient présents : Mme BAUDONNIÈRE, Maire, M DAGUIN, Mme GODINEAU, M ROUSSEL, Mme CHABROUILLAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes DELAUNAY, FREMY, MOUKADEME, SÉCHET, MM. LEGER, MEUNIER, QUILEZ et RICHOU • Absent(e)s excusé(e)s : Mme BEZIE qui donne pouvoir à M. MEUNIER, M. CUVELIER à M. LÉGER, Mme PAULT à Mme GODINEAU, M. PELLOIN à M. RICHOU et Mme GORREC • Secrétaire de séance : M MEUNIER.

Intervention du collectif «non à la redevance punitive»

Par courrier en date du 22/05/2022, Monsieur TESSIER a sollicité la possibilité d'une prise de parole auprès du Conseil Municipal, afin de s'exprimer au nom du collectif, sur la nouvelle redevance de la collecte des ordures ménagères.

M TESSIER remercie Mme le Maire d'avoir accepté cette prise de parole.

Il est regretté le manque d'information préalable à la mise en oeuvre de la redevance incitative.

Il est rappelé les 2500 signatures recueillies sur la pétition.

Le Collectif rappelle qu'il est conscient de la nécessité de réduire les déchets mais considère que la manière est contreproductive (peu de réduction réelle du volume ; il aurait fallu privilégier d'autres modes : composteurs par exemple ; multiplication des dépôts sauvages et des brûlots), infantilisante, punitive, injuste (familles nombreuses et personnes fragiles) et aberrantes en termes d'hygiène publique (multiplication des odeurs, rongeurs, insectes).

Le Collectif considère que les élus n'avaient pas conscience de l'impact financier.

Il est sollicité du conseil municipal, par ses élus communautaires, qu'il soit remis en débat au conseil communautaire :

- Hausse du passage compris dans la tarification de base
- Reprise des points d'apports volontaires gratuits
- Pas d'augmentation pour 2022

Lotissement Les Ganaudières - évolution du périmètre

Suite à la présentation de la proposition ALTER lors de la séance précédente, la commission Urbanisme s'est réunie pour étudier les différentes hypothèses de périmètre et présenter sa réflexion auprès du Conseil Municipal.

Dans le cadre de la consultation publique qui sera menée sur le lotissement :

- Deux permanences sont prévues :
  les 26 (9h-12h) et 28 septembre (14h-17h) 2022
- Une réunion publique est envisagée :
  le 17 octobre 2022 à 19h

Un registre sera à disposition du public aux horaires de la Mairie

Projet de construction de logements en centre bourg

Le bailleur social MAINE ET LOIRE HABITAT porte un projet de construction d'un collectif d'une dizaine de logements sur la rue Saint Samson.Une acquisition foncière sera préalablement nécessaire puisque la communene possède pas tout le foncier nécessaire à l'opération.

Le conseil municipal, considérant l'intérêt de cette opération,donne son accordpour que la commission urbanisme poursuive ses travaux et puisse présenterune approche financière.

Domaine communal : projet de cession

Un particulier souhaite acquérir la parcelle communale AB99. La commission sollicite l'avis du Conseil Municipal sur ce projet de cession, étant entendu que tous les frais afférents à la cession (frais de bornage et/ou frais notariés) sont à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité les projets de cession de portions de chemins communaux

Le service des Domaines sera saisi prochainement pour avis sur la valeur des terrains.

Réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales

A compter du 1er juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements. Par dérogation, les communes de moins de 3 500 habitants, les syndicats de communes et les syndicats mixtes pourront choisir entre l'affichage, la publication sur papier ou la publication électronique, en délibérant expressément sur ce choix. Le Conseil Municipal doit en délibérer.

Le Conseil Municipal considère à l'unanimité que la Collectivité n'est pas suffisamment équipée à ce jour pour mettre en place ce système de dématérialisation et renvoie cette question à 2023.

Demande de subvention opération «une naissance, un arbre»

La Région Pays de Loire a lancé l'opération « Une naissance, un arbre » afin de soutenir les communes et EPCI volontaires pour planter un arbre sur leur territoire pour chaque naissance enregistrée à leur registre d'état-civil. A ce titre, la Région peut apporter un financement aux collectivités volontaires, à hauteur de 15 € par arbre planté.

La commune de Mozé a enregistré 21 naissances en 2020 - 24 naissances en 2021 – 8 naissances en 2022 (à ce jour) - soit 53 au total. Elle peut donc prétendre à un financement de 795 €.

DCM 2022-22 – Demande de subvention « Une naissance, Un arbre »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider l'opération « une naissance, un arbre » et d'autoriser Madame le Maire à déposer la demande de subvention auprès de la Région Pays de Loire à raison de 15 € par arbre.

Demande de subvention structure équipement sportif

Le projet de structure extérieure d'équipement sportif pourrait être éligible à une subvention dans le cadre du volet régional « Programme des Equipements sportifs de Proximité ». Le subventionnement pourrait aller de 50 à 80 % du projet sachant qu'au moins 20 % du coût total du projet devra rester à la charge du porteur de projet.

Il est proposé de solliciter une subvention d'un montant de 20 000 € correspondant à 80 % du montant HT prévisionnel (25 000 € HT). Mme le Maire rappelle que la réalisation du projet reste conditionnée à l'obtention de la subvention.

DCM 2022-23 – Demande de subvention Structure sportive

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à déposer la demande de subvention auprès de la Région Pays de Loire à hauteur de 80 %.

Décision modificative

La Trésorerie a relevé une non-conformité du report de résultat en section d'investissement sur le budget entre la délibération et la maquette budgétaire.

Il est sollicité de porter le budget primitif en portant le c/1068 à 635 394,09 euros (+0,09 euros) et diminuant d'autant le compte 10222 FCTVA. Commune de Mozé-sur-Louet – Séance de Conseil Municipal du 5 juillet 2022

DCM 2022-24 – Décision modificative

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider la décision modificative suivante sur le Budget primitif 2022 de la Commune :

c/ 1068 Excédent de fonctionnement (résultat) + 0.09 €

c/ 10222 FCTVA - 0.09 €

Compte rendus des commissions communales et intercommunales

- La commission Culture Communication se réunit avec l'ordre du jour suivant : Festival, Marianne dans la salle du Conseil, Charte des Droits de l'Homme.
- La commission Bâtiment indique que des travaux seront réalisés dans l'été : changement de stores Salle du Coteau, chantier jeunes (peinture bardage bois de l'école du Petit Prince), peinture d'une classe
- La commission CCAS évoque l'accompagnement numérique en cours ainsi que le repas des aînés qui se tiendra le 26 octobre animé par les Gitans de la Tourlandry.
- La commission Enfance Jeunesse : réunion avec associations, beaucoup de propositions pour le café jeunesse.
- La commission Education Enfance Jeunesse : réunion avec les deux directrices, retour favorable. Début des activités loisirs d'été.
- La commission Association travaille sur un dossier d'éligibilité des subventions aux associations, un règlement d'occupation des salles par les associations, et un rétro planning du dépôt des dossiers de demande de subvention.
- La commission urbanisme :

- une subvention LEADER pourrait être recherchée sur le projet de jardins partagés.
- Concernant la mobilité, le transport à la demande... etc, des informations ont été délivrées et vont être transmises. Un budget supplémentaire a été voté par la Communauté de Communes pour les subventions pour l'acquisition de vélos électriques.
- 3 habitants participeront exceptionnellement à la commission voirie, à titre consultatif, pour réfléchir sur les liaisons douces, notamment vers Mûrs-Erigné.
- Réunion Programme Local de l'Habitat le 8 juillet et le 13 septembre
- Il est proposé une restitution de la fresque de construction, projet porté à Rochefort sur Loire par 2 habitants.

- La commission CMJ s'est réunie pour faire une partie du sentier des guerres de Vendée en géocatching. Il est difficile d'animer le CMJ entre les réunions. Clément Bidet, animateur jeunesse, proposera des activités avec les jeunes sur le temps de l'espace fun du mercredi

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

- Décision n° 2022-42 du 13.06.2022 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) ZK 85 située(s) « 6, rue des Aubépines »

Commune de Mozé-sur-Louet – Séance de Conseil Municipal du 5 juillet 2022

- Décision n° 2022-43 du 17.06.22 : Passation marché d'un montant de 502.68 € TTC avec l'entreprise Leader Equipements pour l'acquisition d'un buste de Marianne républicaine et d'une plaque de déclaration des Droits de l'Homme
- Décision n° 2022-44 du 20.06.22 : Passation marché d'un montant de 10 494.56 € TTC avec l'entreprise Justeau pour les travaux de désamiantage du presbytère
- Décision n° 2022-45 du 20.06.22 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC 46 et 49 située(s) « 2, rue Saint Samson »
- Décision n° 2022-46 du 24.06.2022 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AB 195 située(s) « 12, rue du 22 juillet 1793 »
- Décision n° 2022-47 du 27.06.22 : Passation marché d'un montant de 4 500.43 € TTC avec l'entreprise Foussier pour l'installation de lecteurs de badges sur les portes des bâtiments communaux

Questions diverses

- Présentation du plan d'aménagement provisoire rue de la Forêt (complément d'information)
- Proposition de vote à bulletin secret en cas de présence de public (personne concernée par un dossier)
- Horaire de la réunion du CM de septembre : 19h30
- 2 réunions publiques avec TPPL se sont tenues. La société envisage de proposer une visite des activités ouverte au public, sur réservation, le samedi 24 septembre.

Fait à Mozé-sur-Louet le 8 juillet 2022
Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE

TPPL

PORTES OUVERTES

L'entreprise TPPL propose aux Mozéens une visite de la carrière de Pont-Chauveau **le SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022 de 9h à 12h.**

Pour une bonne organisation, les personnes intéressées doivent impérativement s'inscrire à l'accueil de la Mairie avant le mercredi 14 septembre.

Réunion d'information

Santé communale

« Votre commune s'investit pour vous et met en place **une santé communale** auprès des administrés habitant la commune de Mozé-sur-Louet afin de proposer une meilleure couverture des soins médicaux avec un tarif négocié en amont par la commune (l'adhésion est libre à chacun).

A ce titre, une réunion publique d'information est organisée le **mardi 11 octobre 2022 à 18h30, salle de l'AUBANCE**.

Venez nombreux »

Le Maire
Joëlle Baudonnière

Les ateliers de Forma.Clé

Initiation numérique

Sur tablette et ordinateur / Ouvert à tous / Tout niveau Possibilité d'apporter son propre matériel / Gratuit / 6 places par ateliers						
Ateliers de FORMA.Clé **à Mozé-sur-Louet** (Salle du Conseil)	**Mardi 20 septembre** 10h -12h	**Mardi 27 septembre** 10h -12h	**Mardi 4 octobre** 10h -12h	**Mardi 11 octobre** 10h -12h	**Mardi 15 novembre** 10h -12h	**Mardi 22 novembre** 10h -12h
Ateliers de FORMA.Clé **à Val-du-Layon**	**Vendredi 23 septembre** 9h30 -11h30	**Vendredi 30 septembre** 9h30 -11h30	**Vendredi 7 octobre** 9h30 -11h30	**Vendredi 4 novembre** 9h -11h	**Vendredi 9 décembre** 9h30 -11h30	**Vendredi 16 décembre** 9h30 -11h30

Rappel : Ateliers ouverts aux habitants des 4 communes dans le cadre du projet numérique mutualisé.

Mozé Louet · Rochefort-sur-Loire · Val du Layon

ATELIERS NUMERIQUES

PROGRAMME SEPTEMBRE à DECEMBRE 2022

Pour les habitants des 4 communes :
Denée, Mozé-sur-Louet, Rochefort-sur-Loire, Val-du-Layon.

- **Des ateliers pour les plus de 60 ans**
- **Des ateliers à la demande pour tous**

Matériel fourni mais possibilité d'apporter son propre matériel !

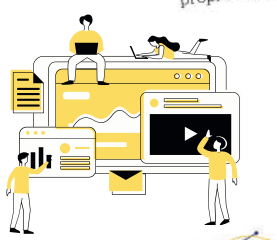

Inscriptions et renseignements :

Marion LE CAROUR
CCAS, Rochefort-sur-Loire
02.41.78.75.17

anjou numérique

Pour les **60 ans et +**

ATELIER TABLETTE NUMÉRIQUE

Association santé éducation et prévention sur les territoires Pays de la Loire

Besoin de se familiariser ou de se perfectionner avec sa tablette ou son smartphone ?

Des séances sont proposées :

10€ pour les **10** séances de **2h**

DATES	HORAIRES	LIEUX
TOUS LES JEUDIS Du 22 septembre au 8 décembre	MATIN : 10h - 12h OU APRÈS-MIDI : 14h30 - 16h30	Salle du Conseil municipal 3 rue du 08 Mai **Denée**
TOUS LES VENDREDIS Du 23 septembre au 16 décembre	MATIN : 10h - 12h OU APRÈS-MIDI : 14h30 - 16h30	Espace Jeunesse "Le Galaxia" 11 Grand Rue **Rochefort-sur-Loire**

Pour tout public, GRATUIT

Une demande précise ?
(Découvrir son ordinateur, classer ses photos, écouter de la musique, utiliser un logiciel, utiliser sa boite mail...)

MOBIL'CLE

Forma.Clé

Des ateliers sont proposés :

Accueil de loisirs "Coup de pouce" Val-du-Layon	Salle du Conseil Mozé-sur-Louet
• **23 septembre** : 9h30 - 11h30 • **30 septembre** : 9h30 - 11h30 • **07 octobre** : 9h30 - 11h30 • **04 novembre** : 9h - 11h • **09 décembre** : 9h30 - 11h30 • **16 décembre** : 9h30 - 11h30	• **20 septembre** : 10h - 12h • **27 septembre** : 10h - 12h • **04 octobre** : 10h - 12h • **11 octobre** : 10h - 12h • **15 novembre** : 10h - 12h • **22 novembre** : 10h - 12h

Possibilité de s'inscrire à **1 ou plusieurs** séances

Thé dansant

Après deux ans d'absence le thé dansant de Mozé-sur-Louet est de retour le **vendredi 14 octobre 2022 de 14h à 19h à l'Espace loisirs le Coteau.** Cet évènement est organisé par la Ligue contre le Cancer de Maine et Loire dans le cadre d'octobre rose. Venez nombreux pour danser et passer un bon moment. Tarifs : 10 euros (1 boisson et 1 goûter compris).

RÉSERVATION souhaitée auprès de Claude MARY : 06 87 59 88 21 ou André OGER 06 70 46 60 64

Les activités de l'été

à la résidence autonomie des Jonchères

De grands moments de partage et de convivialité à la résidence autour de plusieurs activités :

- une initiation à la boule de fort avec la société de l'union de plaisance de Mozé-sur-Louet où notre centenaire, Mme FERRAND, jouait pour la première fois. Bravo !
- une initiation à la pêche avec la société de pêche de Mozé-sur-Louet,
- des barbecues à la résidence et des jeux extérieurs avec l'aide précieuse de nos bénévoles et du personnel ,
- et bien d'autres activités : atelier chant, atelier cuisine, jeux de société, scrabble géant, promenade accompagnée autour de la résidence, café causerie,...

Des activités proposées par des professionnels extérieurs dans le cadre du forfait autonomie (financement de l'Etat versé à l'établissement via le conseil départemental) :

- une médiation animale avec la ferme d'Elizéa dont 19 résidents ont pris plaisir à câliner les animaux (cochons dinde, lapins, chiens, chat, furet),
- la gym douce avec l'association Siel Bleu tous les jeudis à la résidence,
- les ateliers mémoire avec Nathalie Vaillant,
- les ateliers art plastique avec Valentine Toumetz,
- les séances massage/bien-être proposées par Delphine Plédran,
- un atelier art floral avec Isabelle Thiabaud-Avezard, 4 ateliers dans l'année dont un atelier réalisé le mardi 21 juin, le jour de l'été, pour la réalisation d'une composition florale estivale.

De nombreuses activités tout l'été à la résidence des jonchères pour le plus grand plaisir de nos résidents, entourés par nos bénévoles, les partenaires extérieurs et notre personnel.

Le compostage

en quelques mots

En moyenne, les biodéchets (épluchures, restes alimentaires, déchets de jardin) représentent près d'1/3 de ce que nous jetons. Dans la poubelle, c'est l'équivalent de 30 à 50 kg par habitant chaque année. Le compostage représente une action phare pour réduire sa quantité de déchets.

Pour composter vos biodéchets, vous pouvez réaliser un tas dans un coin de votre jardin ou utiliser un composteur. Dans ce dernier cas, les 3RD'Anjou peuvent vous en mettre un à disposition. Pour cela, le syndicat vous invite à participer à un forum d'échange sur les pratiques de compostage de 30 minutes environ au terme desquelles le composteur vous sera remis. N'hésitez pas consulter le site internet des 3RD'Anjou car l'inscription est obligatoire. La participation de 20€ pour un composteur de 300 L environ, sera facturée sur votre redevance incitative du semestre en cours.

Après quelques mois et un peu d'attention vous pourrez utiliser le compost produit pour fertiliser votre terrain ou votre jardin. Vos fleurs et vos légumes vous remercieront !

Permanence de concertation

pour le quartier des Ganaudières

La municipalité organise au titre de la concertation préalable à la création de la ZAC, deux permanences permettant à toutes les personnes concernées par le projet, de rencontrer les techniciens chargés de l'élaboration du programme et de pouvoir faire part de leurs observations.

Cette présentation permettra :

- de retranscrire les éléments forts du diagnostic,
- d'exposer les enjeux,
- de présenter plusieurs scénarios d'aménagement.

Les permanences se tiendront le 28 septembre de 14h à 17h, et le 30 septembre de 9h à 12h en Mairie de Mozé-sur-Louet. La réunion publique aura lieu le 17 octobre à 19h00 à l'Espace de Loisirs le Coteau.

En dehors de ces permanences et réunion publique, un dossier de présentation et un registre d'observation sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture.

Horaires d'ouverture : **du lundi au jeudi : 9h-12h, le vendredi : 9h-12h et 14h-18h**

Depuis les tensions énergétiques

vers la sobriété

Le Syndicat Intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML), gère pour le compte des collectivités les extensions de réseaux électriques notamment. Outre cette mission historique, c'est un partenaire engagé dans la transition énergétique.

Il accompagne les collectivités dans leur démarche d'économie d'énergies. Il achète de l'énergie en groupement pour les collectivités de Maine-et-Loire. Sans ce groupement d'achat, la commune de Mozé-sur-Louet serait beaucoup plus tributaire des variations du prix de l'énergie.

A plusieurs moments de l'année il achète une quantité d'énergie à un prix donné. La fixation du prix d'achat s'effectue selon plusieurs paramètres : le prix au moment de l'achat et la disponibilité en énergie.

Ainsi en décembre 2021, pour l'année 2022, l'électricité a été achetée aux tarifs suivants :

Quantité	32 %	42 %	26 %	100 %
Tarifs	75 € le MWh	42 € le MWh	262 € le MWh	110 le MWh

Du fait du manque d'énergie disponible sur le marché nucléaire comparé à la demande, le SIEML a dû acheter l'énergie au prix du marché soit 262 € le MWh. Ce prix est monté sur le marché au-delà de 400 € le MWh en fin décembre 2021 !

Les tarifs pour l'année 2023 ne sont pas encore connus mais il est certains que ceux-ci seront à la hausse de manière très significative.

En 2020, la pandémie a entrainé un report des opérations de maintenance de certains réacteurs nucléaires. Aujourd'hui ce report n'a toujours pas été compensé et les besoins en électricité en période de pointe cet hiver sont estimés à 100 Giga watt, alors que la capacité de production totale n'est que de 82 Giga watt. Si nous n'engageons pas rapidement une diminution de nos consommations en électricité, tous les usagers ne pourront être satisfaits (coupures, délestages...).

Dans ce cadre la commune de Mozé-sur-Louet, souhaite donc montrer l'exemple et engager dès à présent une réflexion pour être plus sobre en énergie. Le Conseil Municipal sera amené à se positionner sur une coupure de l'éclairage public et d'autres réflexions seront menées avec le SIEML pour trouver d'autres pistes d'action.

Une fois votre composteur installé vous pourrez y déposer :

- Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs écrasées grossièrement, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, agrumes, etc.
- Les déchets de jardin : tontes de gazon (en petite quantité), feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, les petits branchages, etc.
- Les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, mandrins de papier toilette, plantes d'intérieur, etc.

À l'inverse, vous ne pourrez pas y déposer :

- Les produits synthétiques non-biodégradables : verre, métaux, plastiques, tissus synthétiques, contenu des sacs d'aspirateur, etc.
- Les couches-culottes
- Les bois vernis ou peints : les bois de menuiserie ou de charpente, presque toujours traités chimiquement.
- Les produits chimiques (huile de vidange, etc.) de façon générale. N'oubliez pas que nombre de ces déchets peuvent être recyclés. Déposez-les dans les bacs adéquats ou en déchèterie.
- Afin d'éviter d'attirer les rongeurs, ne pas déposer de viandes, de poissons, de crustacés ou encore de coquillages, etc.

Du côté
de l'école Le Petit Prince

Un voyage réussi !

Samedi 25 juin, tous les élèves de l'école Le Petit Prince ont fait voyager le public en les emmenant au 4 coins du monde. Lors de leur spectacle de fin d'année, les élèves ont donc fait découvrir certaines traditions de différents pays du monde : des danses espagnoles, des chants en anglais, un haka, une danse africaine,... Les prestations étaient variées et ont ravi les spectateurs, venus nombreux. « Nous sommes heureux de nous retrouver après plusieurs années sans fête d'école ! », nous confie Mme Favry, présidente de l'APE. Les élèves de l'école avaient également invités les résidents de Jonchères, ravis d'assister au spectacle. Le spectacle s'est terminé par un chant commun, avec tous les élèves de l'école. A l'issu de ce spectacle, tout le monde était convié à un repas ainsi qu'une après-midi avec différents stands organisés par l'APE.

3 champions du vélo !

Timothé, Naé et Laurentiu, 3 élèves de CM2 du Petit Prince, ont été sélectionnés pour représenter leur école à la grande finale de la piste routière à Louerre. Sur leur vélo, casque sur la tête, très concentrés, les jeunes garçons se sont lancés sur la piste routière et ont montré ce qu'ils avaient appris tout au long de l'année. La concurrence était rude ! 17h, les résultats sont annoncés : Laurentiu 17ème, Timothé 28ème et Nae 36ème. Bravo à eux !

A la bibliothèque, on écoute les cris des animaux

Nicolas a proposé aux élèves de l'école une animation sonore autour des cris des animaux. Les élèves devaient écouter attentivement les différents cris et les identifier. Bien sûr, en fonction du niveau scolaire des enfants, les cris étaient plus ou moins difficiles ! « Ça n'a pas été toujours facile, surtout pour trouver le cri du koala ! », s'exclame Lilas, élève de CM2.

Les CE percent le secret des haies

En fin d'année, les élèves de la classe de CE1-CE2 se sont penchés sur la haie et ses nombreuses utilités, grâce à Madame SECHET, parent d'élève et membre du Conseil Municipal. Dans un premier temps, elle leur a fait découvrir les différentes fonctions de la haie à partir d'objets du quotidien comme une éponge, une bûche... Ensuite, elle leur a expliqué, à partir des images d'une coupe de paysage de bocage, pourquoi la haie était très utile aux agriculteurs, mais aussi en quoi elle favorisait la biodiversité et permettait de limiter la pollution des sols. Enfin, les élèves se sont promenés dans le village de Mozé pour observer les différents types de haies présents dans leur environnement proche.

Le marchand de sable est passé en maternelle

Cette année, Anthony, animateur de l'association « Un pas de côté », est venue partager sa passion pour la musique, et particulièrement la musique du monde auprès des élèves de maternelle. Au cours de 10 séances, les élèves ont pu découvrir les instruments de musique : ils ont observé, étudié mais aussi pratiqué seuls et ensemble. « Le travail a été très riche, les élèves étaient passionnés ! », nous indique Mme DANDIN, enseignante. Jeudi 1er juillet, Anthony accompagné d'un second animateur, est venu présenter son spectacle : le marchand de sable. Ce spectacle, c'est la rencontre entre deux musiciens autour des musiques et des chants du monde. Ce fut l'occasion de réinvestir les chants et les rythmes que les élèves avaient appris mais aussi de découvrir de nouveaux instruments.

Une grande randonnée au Petit Prince

Les beaux jours bien installés, l'année presque terminée, tous les élèves de l'école sont partis randonner ! Mardi 5 juillet, chaussures de marche au pied et gourde pleine dans les sacs, tous sont partis observer les alentours de leur école. En fonction de la tranche d'âge des enfants, trois circuits différents étaient prévus. Certains ont ainsi pu admirer quelques monuments Mozéens tel que le Château de la Cressonière ou encore les moulins, mais aussi différents hameaux et paysages viticoles. « J'adore marcher, ça fait du bien, même si je suis fatiguée ! », s'exclame Lilas, élève de CM2. A l'issue de leur circuit, toute l'école s'est rassemblée autour de l'étang pour pique-niquer ensemble, de la TPS au CM2. « C'est chouette de pouvoir se réunir pour cette fin d'année », nous confie Mme MERCIER, directrice de l'école. « Une année scolaire se termine mais nous avons déjà hâte de commencer la suivante ! ».

Bonne continuation aux élèves de CM2 de l'école et bonne rentrée au collège !

Pour toutes informations au sujet de l'école, merci de prendre contact auprès de la municipalité ou de nous écrire à : **ce.0490648n@ac-nantes.fr**

Une année qui s'achève dans les festivités

à l'école du Prieuré

Une fin d'année qui s'est terminée dans la joie et la bonne humeur !

Afin de terminer l'année scolaire de façon festive, les enseignantes ont organisé un grand jeu de l'oie pour toutes les classes de l'école qui ont travaillé sur les mêmes contes durant ces deux derniers mois. Par équipe, les enfants s'en sont donné à cœur joie à chercher les questions cachées aux quatre coins de la cour et à trouver le maximum de bonnes réponses pour être l'équipe gagnante. La compétition a été rude mais couronnée de succès !

Un goûter collectif avant les grandes vacances et... une surprise !

Puis les enfants ont pris un goûter à l'issue duquel une surprise leur était aussi réservée ! En effet, pour clore la dernière période de l'année consacrée au goût de lire mais aussi en souvenir de cette belle année passée sur le thème « Tous mes goûts sont dans ma nature » chacun a reçu un livre pour l'été ! Bonne lecture les enfants !

Une belle kermesse sous le soleil.

Les enfants ont chanté, dansé avec entrain devant leurs parents, ravis de les revoir sur le devant de la scène !

Un défilé coloré, des danses très diverses sur des rythmes endiablés, un flash mob très tonique et un au revoir aux CM2 émouvant ...Tel était le cocktail de cette kermesse qui a tenu toutes ses promesses !

Sophie Rousseau, cheffe d'établissement, reste à votre disposition pour tout renseignement. Vous pouvez la contacter par téléphone au **02 41 45 72 60** ou par mail à **moze.leprieure@ec49.fr**

Une fête des CM2 pour tirer le rideau sur toutes leurs années passées à l'école du Prieuré !

Les CM2 n'ont pas failli à la tradition. Lors du dernier jour d'école, ils ont organisé une petite fête avant de se quitter ! Autour d'un goûter en musique qu'ils avaient soigneusement préparé, les CM2 ont tiré le rideau sur la première partie de leur parcours scolaire. Nous leur souhaitons une très belle entrée en 6ème et une très bonne poursuite dans leurs études!

Et une autre année qui s'annonce remplie de beaux et nouveaux projets ! Avec...

- **Une stabilité de l'équipe enseignante.**

L'équipe enseignante reste la même cette année.

Marina le Cam, Fabienne Bousenane, Laëtitia Robin, Ludivine Giet, Sophie Rousseau (de gauche à droite sur la photo)

- **Un projet d'année sur le patrimoine local !**

Les petits Mozéens de l'école du Prieuré vont pouvoir cette année découvrir toutes les richesses de leur milieu de vie !

- **Des sorties et des interventions.**

En lien avec le patrimoine.

- **Des interventions en sport très variées.**

Natation, Hockey, Basket-ball, Athlétisme, interventions de l'Institut Régional Sport et Santé

Quelle belle année en perspective !

Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC
1, rue du Pâtis - **Tél. 02 41 45 31 58**
Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU
2, rue du Pâtis - **Tél. 02 41 45 70 33**
Horaires d'ouverture :
- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30
- Du mardi au vendredi :
  9h - 12h30 / 15h - 19h30
- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN
et **Dr Mélanie GAUTHIER**
12, rue du 30 Août 1944
Tél. 02 41 45 34 69
Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
le mercredi de 9h à 14h
Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU
M. Fabrice MENANTEAU
14, rue du 30 Août 1944
Tél. 02 41 45 71 85
Consultations sur rendez-vous : Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.
Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU
et **Mme Florence MARTEL**
Centre Commercial La Fontaine
Tél. 02 41 45 30 00
Soins, piqûres, prises de sang à domicile ou au cabinet. Permanences au cabinet le matin sans rendez-vous le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 7h30 et le soir sur rendez-vous du lundi au vendredi, et le samedi de 11h30 à 12h.

Assistante sociale Régime général

Mme NUYTS
Maison des Solidarités
39, rue Abel Boutin Desvignes
49130 Les Ponts-de-Cé
Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie
12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET
Centre Social de Thouarcé (mardi matin)
Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann
Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif
Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE
ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet
Tél. 06 74 24 81 80
24h/24, 7j/7, urgence,
ouverture de portes et vitrerie.

Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest Anne-Lise SEPTANS
annelise.septans@gmail.com

Bibliothèque

7 rue Saint-Samson - **Tél. 02 41 45 35 10**
bibliotheque@mozesurlouet.fr
Horaires d'ouverture :
- Lundi : 16h - 18h
- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30
- Vendredi : 16h - 19h
- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur inscription auprès de Nicolas Pascuito
Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1er samedi du mois
de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :
- Du lundi au jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) élus Mozé-sur-Louet :
Tél. 07 88 77 70 09

Naissances à Mozé-sur-Louet

- Louise Raimbault Marchand

Agenda

Quartier des Ganaudières

- Permanence de concertation

28 septembre de 14h à 17h
30 septembre de 9h à 12h
en Mairie de Mozé-sur-Louet.

- Réunion publique

17 octobre à 19h
à l'Espace de Loisirs le Coteau

Assemblée générale APE Le Petit Prince

Mardi 20 septembre à 20h15
à l'École Le Petit Prince

Semaine Bleue

Semaine du 3 au 9 octobre
Temps forts partagés sur le territoire.

Thé dansant

Vendredi 14 octobre
organisé au profit de la ligue contre le cancer. Goûter compris dans le tarif. 14h - Espace Loisirs le Coteau.
Tarif : 10 €.

Soirée d'halloween

Vendredi 28 octobre
19h - 21h : jeu avec fabulation et apéro d'halloween. Salle du Coteau.

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos pièces à l'adresse : **communication@mozesurlouet.fr** avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).

Directeur de la Publication : Joëlle Baudonnière • Mise en page : MonaGraphic • Crédits photo : commune de Mozé-sur-Louet, Freepik
• Dépôt légal : à parution Mairie : 7 rue du 22 Juillet 1793 - 49610 Mozé-sur-Louet •
Tél. 02 41 45 31 66 • www.mozesurlouet.fr • mairie@mozesurlouet.fr